



SPAgri-CFDT  
Syndicat des personnels du ministère de l'agriculture  
Adm. Centrale - DRAAF - DDT(M) - DD(CS)PP - Cemagref - CNPPF - Anses - IFN -  
Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE)

SGEN-CFDT Enseignement agricole public

## DECLARATION CFDT AU CTPM DU 23 JUIN 2011

La CFDT veut souligner le contraste entre les attentes du personnel et les mauvaises nouvelles que nous apprenons.

Le personnel est déjà surchargé, les services sont tendus et on annonce **moins 653 emplois** au PLF 2012 pour notre ministère. Le budget aussi est en baisse et ne peut même pas compenser la perte des postes. Il s'agit là d'une régression du service public qui est encore une fois programmée, alors que les besoins sont bien présents.

Qu'en est-il de l'enseignement agricole? N'est-il pas considéré comme le primaire, où l'on reconnaît enfin que la fermeture de classe n'est plus possible.

Qu'en est-il de l'enseignement supérieur et de la recherche ? N'est-ce pas une priorité ?

Face à cette surcharge de travail, les personnels souhaitent vivement une amélioration de leur pouvoir d'achat et des carrières plus dynamiques.

En réponse, nous venons d'apprendre que le 8<sup>ème</sup> échelon pour la catégorie C, qui n'était déjà pas mirobolant, serait de plus *contingenté*.

Les situations de tensions et de souffrance au travail augmentent et la médecine de prévention n'est pas encore présente dans tous les départements.

On constate un besoin de construire ou de consolider des équipes et une communauté de travail : la *PFR individualise les comportements*, l'action sociale départementale est démantelée, les TOSS, ou les agents de France agrimer en DRAAF sont exclus de la communauté de travail pour la consultation générale

Les personnels aspirent au respect de leur métier et de leurs compétences, les fusions de corps et les fusions d'établissements ne vont pas dans ce sens.

Forte attente sur la dé-précarisation, et première réunion du 16 juin décevante sur les suite du protocole du 31 mars.